



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

MAM TAUX VARIABLES

31 DECEMBRE 2020

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

MAM TAUX VARIABLES – Rapport annuel au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	11
Déontologie	14

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	
Bilan Passif	
Hors Bilan	
Compte de résultat	

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	
Evolution de l'actif net	
Complément d'information 1	
Complément d'information 2	
Ventilation par nature des créances et dettes	
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	
Affectation des sommes distribuables	
Résultats et autres éléments	
Inventaire	

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

OPCVM d'OPC

Moins de 10% de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

« MAM TAUX VARIABLES » a pour objectif d'obtenir une performance supérieure ou égale à l'indicateur de référence sur la durée de placement recommandée en privilégiant les obligations à taux variables ou indexées en mettant en œuvre une stratégie ISR.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est le suivant :

Parts C et D : « Ester + 258,5 bps » capitalisés

Parts I : « Ester + 298,5 bps » capitalisés

L'approche de gestion ne consiste pas à répliquer un étalon de référence ; des comparaisons à l'indice de référence restent cependant possibles à moyen terme.

L'indice Ester est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). C'est un taux d'intérêt interbancaire de référence, calculé par la BCE. Il est basé sur des données fournies quotidiennement par les banques conformément au règlement sur les statistiques des marchés monétaires (MMSR) concernant des opérations en blanc en euro effectuées sur le marché monétaire au jour le jour. (consultable sur <https://www.ecb.europa.eu/>).

Ticker Bloomberg : ESTRON

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence ci-dessus est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement(UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert Asset Management dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

- Stratégies utilisées

1) Sélection Extra-Financière - ESG

La stratégie d'investissement de MAM TAUX VARIABLES repose en amont sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class » et d' « intégration positive ». Effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par les

analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne. Ainsi, dix études sectorielles et thématiques sont effectuées chaque année, pour approfondir les enjeux ESG spécifiques à chaque activité ainsi que pour identifier des entreprises à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale.

L'application de critères extra-financiers dans le processus de sélection des titres est effectuée en amont puis est suivie du filtre des critères financiers.

Le filtre ISR est éliminatoire, les titres éligibles en portefeuille devront satisfaire aux critères extra-financiers.

Meeschaert Asset Management utilise en complément d'agences de notation extra-financières (dont Sustainalytics), des études sectorielles et thématiques réalisées en interne ainsi que la recherche de Vigeo Eiris, Ethifinance, Proxinvest, et ECGS dans son process de gestion.

La sélection se porte sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales.

Les principaux critères d'analyse des entreprises sont :

- Les politiques sociales,
- La qualité de la présence dans les pays en développement
- Les politiques environnementales
- La gouvernance
- Le respect des droits de l'Homme
- Les relations nouées avec l'ensemble des parties prenantes (clients, fournisseurs, communautés locales, sociétés civiles, actionnaires...).

A titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des entreprises:

- Critères environnementaux : gestion des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité, gestion des déchets...
- Critères sociaux : formation et gestion des compétences, politique de santé et de sécurité, conditions de travail...
- Critères de gouvernance : indépendance du conseil d'administration, pourcentage de femmes dans les postes de direction, efficacité des systèmes de contrôle interne...
- Respect des Droits de l'Homme et droits du travail : lutte contre les discriminations, dialogue social ...
- Engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales : impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation ...

A titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des Etats :

- Critères environnementaux : classements de la performance environnementale des pays...
- Critères sociaux : taux de chômage, écart des rémunérations hommes / femmes...
- Gouvernance : classements des niveaux de corruption des différents pays...
- Sociétal : indice de développement humain...

a) Processus ESG

Le fonds pratique sur l'univers de départ (environ 1300 émetteurs, correspondant aux indices ICE BofAML ER00 et HEA0) une première démarche d'exclusion qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité (5% du chiffre d'affaires) s'effectue dans le tabac, l'alcool, la pornographie, les jeux d'argent, l'armement, les OGM et les pesticides, ainsi que le charbon (exploitations minières, production d'électricité à partir de charbon thermique).

La démarche d'analyse s'effectue en fonction des critères suivants :

- score ESG Sustainalytics (Total ESG Risk Rating < = à 35) (échelle de notation allant de 0 à 100)
- niveau de controverses Sustainalytics (niveau de controverse < à 4 (échelle allant de 1 à 5))

L'univers des valeurs sur la base de ces critères est revu à minima trimestriellement.

Intégration Positive

Pour élargir le périmètre investissable initial défini par l'approche best-in-class, une démarche complémentaire d'« Intégration Positive » vise à sélectionner des émetteurs Non-Notés, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Concernant la démarche « intégration positive », la SGP appliquera les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et d'exclusion. (Cf. process décrit ci-dessus).

Les obligations « Green bond » ou « Social bond », font l'objet d'une analyse spécifique prenant notamment en compte le respect des Green Bond Principles et/ou Social Bond Principles, mais aussi la contribution des projets qui seront financés aux objectifs climatiques et RSE de l'émetteur.

Les Green Bond Principles et Social Bond Principles reposent sur quatre grands principes : Utilisation des fonds, Processus de sélection et évaluation des projets, Gestion et traçabilité des fonds, Reporting. Pour plus de détail consulter : <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/green-bond-principles-gbp/> et <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/social-bond-principles-sbp/>.

Le poids des Green bonds et Social Bond dans le portefeuille a pour vocation d'évoluer en fonction du développement de ce nouveau marché.

b) Taux de Sélectivité

A titre indicatif, au maximum 80% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds.

Au global, le taux d'exclusion par rapport à l'univers de départ sera supérieur à 20%.

c) Poids de l'ESG

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90%. Ces pourcentages peuvent s'entendre soit en nombre d'émetteurs soit en pourcentage de l'actif net du fonds. Le calcul des normes chiffrées se fait, le cas échéant, sur la seule poche éligible du fonds, à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire

Le portefeuille sera composé d'au moins 30% d'actifs autres que les titres de créances émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG.

Lorsqu'un titre ne respectera plus les critères exposés ci-dessus, le département de recherche ISR en informe le gérant, qui dispose au besoin d'un délai de 3 mois pour céder ce titre. Le choix du timing de vente dépendra des opportunités de marché et s'effectuera dans l'intérêt du porteur.

d) Investissement en OPCVM

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% de l'actif net :

Le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Meeschaert Asset Management ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC «Monétaires ».

Les critères de sélection sont à la fois quantitatif (performances historiques, la volatilité, indicateurs de risque extrême...) et qualitatif (qualité de la société de gestion, processus de gestion, univers d'investissement, qualité du reporting, rendez-vous avec le gérant pour le suivi de ses opérations, reconnaissance de l'industrie : prix, récompenses, étoiles...).

Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

2) L'Analyse Financière

L'analyse financière repose principalement sur 3 types d'investissement, en fonction des cycles économiques qui ont une influence directe sur les taux court ou long terme (périodes de croissance économique, de ralentissement ou de récession) :

- les obligations à taux variables indexées sur les taux longs, perpétuelles ou non ;
- les obligations à taux variables indexées sur les taux courts ;
- les obligations indexées sur l'inflation.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts à l'intérieur de laquelle le FCP est géré	Entre 0 et 8
Devise de libellé des titres dans lesquels le FCP est investi	Euro
Zones géographiques des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé	Pays OCDE : 0-100 % Pays Hors OCDE 0 %-10 %
Niveau de risque de change supporté par le FCP	Néant

Plusieurs types d'approches sont mises en œuvre :

- Le suivi du cycle économique consiste à surveiller l'ensemble des indicateurs macroéconomiques au sein de la zone euro pour en déduire les implications sur la courbe des taux.
- La gestion de la sensibilité consiste à sélectionner la sensibilité la plus adaptée au scénario économique. Ainsi, la sensibilité moyenne de la partie obligataire peut être supérieure à celle de l'indice de référence lorsque les perspectives économiques sont favorables aux marchés obligataires et inversement.
- La gestion des émetteurs : consiste à sélectionner les titres affichant les meilleures perspectives compte tenu de la situation de l'émetteur. Ainsi, un émetteur qui réduit son endettement voit la prime de risque de ses obligations diminuer et inversement.

Les produits de taux pourront dans la limite de 50% de l'actif net, concerner des produits à caractère spéculatifs non notés ou de notation inférieure à BBB- (notation composite Bloomberg ou équivalent Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou équivalent Fitch ou équivalent notation société de la gestion).

Le fonds investira en euro. Aucun investissement ne sera réalisé en actions.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions : Aucun investissement ne sera réalisé en actions compte tenu de l'objectif de gestion du Fonds (y compris les actions issues de la conversion des obligations convertibles).

Titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations : Le Fonds pourra investir entre 60% et 100% de l'actif net en obligations libellées en euro (taux fixes, à taux variables ou indexées) et en titres de créances négociables libellés en euro (TCN) émis par des émetteurs publics ou privés. Les obligations à taux variables ou indexés seront privilégiées. Le reste de l'actif sera constitué de titres de créances négociables et techniques.

L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques.

La sensibilité globale du portefeuille sera comprise dans une fourchette de 0 à 8.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Les produits de taux pourront dans la limite de 50% de l'actif, concerner des produits à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield". Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.

La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le Fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 100% de son actif net.

Le Fonds peut être exposé sur des titres convertibles contingents à hauteur de 15% de son actif net.

Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 10% de l'actif net.

La gestion de la trésorerie sera effectuée en titres du marché monétaire (TCN et/ou OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle).

- Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

La détention totale de parts ou d'actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, ne dépassera pas 10% de l'actif net.

Instruments dérivés

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et européens dans la limite de 100% de son actif net. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques de taux sans rechercher de surexposition.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés
- ◆ Organisés
- ◇ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◇ Action
- ◆ Taux
- ◇ Change
- ◇ Crédit
- ◇ Autres risques (à préciser)

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture
- ◆ Exposition
- ◇ Arbitrage

- ◇ Autres natures
- Nature des instruments utilisés :
- ◆ Futures
- ◆ Options
- ◇ Swaps
- ◇ Change à terme
- ◇ Dérivés de crédit
- ◇ Autres natures (à préciser)

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture du risque de taux
- ◇ Couverture du risque de crédit
- ◇ Couverture du risque de change
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques taux
- ◇ Autre stratégie

Les contrats à terme sont utilisés comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs, en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique au risque de taux.

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêts sont utilisés pour protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux d'intérêts.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

- Titres intégrant des dérivés :

A l'exception des titres convertibles contingents (max 15%), le fonds pourra avoir recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples.

- Dépôts :

Néant

- Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

- Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant

- Contrats constituant des garanties financières :

Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers à terme conformément à la réglementation applicable, le FCP pourra être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière dans un but de réduction du risque de contrepartie. Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité ou en titres financiers.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement. Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque de crédit : Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque de défaut comme éventuellement de dégradation de la signature ou de défaillance de l'émetteur. La survenance d'un défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux augmentent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de perte en capital : Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield ») : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 50 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ce fonds doit être considéré comme spéculatif

et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié aux titres de créances subordonnés : Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires).

Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque lié aux obligations contingentes : Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ». Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque. Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité.

Les CoCos sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres), conversion en actions, perte en capital ou non-paiement des intérêts.

L'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1 expose le fonds aux risques suivants :

- de déclenchement des clauses contingentes: si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0.
- d'annulation du coupon : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps.
- de structure du capital : contrairement à la dette classique et sécurisée, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte en capital sans faillite préalable de l'entreprise. De plus, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- de l'appel à prorogation : Ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, callable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente.
- d'évaluation / rendement : Le rendement attractif de ces titres peut être considéré comme une prime de complexité.

Risque de liquidité : Risque que l'investisseur ne puisse pas négocier ses titres à la vente dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles. La survenance de ce risque pourra faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux dérivés : Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risques accessoires : Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10% de son actif net :

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents : Les titres d'émetteurs issus des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

3 ans.

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterhouseCoopers Audit

2 – Politique d'investissement

a. Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPCVM au cours de l'exercice

La crise liée à la pandémie de la Covid-19 est inédite sur les marchés. En effet, ce choc exogène a provoqué un blocage de l'économie mondiale par la mise en place de confinements généralisés et d'arrêts des chaînes de production. Certains secteurs d'activité, comme le tourisme, les loisirs ou le transport se sont même retrouvés complètement à l'arrêt.

Le monde a connu au deuxième trimestre 2020 sa première récession en temps de paix et la plus sévère depuis la Grande Dépression. Toutefois, cette baisse de la croissance a été rapidement arrêtée par les actions coordonnées des banques centrales et par les politiques de soutien des Etats. De plus, la mise en place d'un plan d'aide européen, largement soutenu par l'Allemagne, pour un montant de 750 milliards d'euros est un pas de géant vers l'intégration européenne.

A l'automne, en dépit d'une seconde vague de la Covid-19 qui s'est montrée plus virulente que la première et de nouvelles mesures de confinement, les avancées notables dans la découverte de vaccins pouvant combattre le virus ont « tranquilisé » les marchés. De plus, le feuilleton du Brexit et les élections américaines ont débouché sur des scénarios favorables aux marchés : la victoire de Joe Biden et la signature d'un accord permettant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne permettent même à l'indice de volatilité VIX de retrouver en fin d'année son niveau d'avant-crise.

Parallèlement, la dynamique macro-économique a poursuivi sa reprise sur l'ensemble du deuxième semestre de part et d'autre de l'Atlantique : le chômage est resté sous contrôle et les indices d'activité manufacturière affichent en fin d'année des niveaux qui n'avaient pas été revus depuis plusieurs années.

b. Politique de l'OPCVM – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice

Avec la découverte des foyers d'infection en début d'année et du changement de comportement des marchés, l'OPCVM a fortement augmenté sa poche de monétaire en effectuant de nombreuses prises de profit : il s'est ainsi rapidement sous-exposé aux secteurs les plus cycliques.

Le portefeuille s'est ensuite très vite réinvesti afin de profiter de primes de risques des obligations d'émetteurs privés dont les niveaux n'avaient pas été vus depuis la crise de 2008. Les niveaux atteints sur l'ensemble des marchés obligataires et actions apparaissent alors comme des points d'entrée particulièrement attractifs et qui offraient l'opportunité de construire la performance à moyen terme du portefeuille.

Les investissements ont été réalisés sur des supports qui progressent dans des périodes de tension obligataire : hybrides, secteur financier, high yield, indexées taux longs... Ces instruments continuent d'être gérés de manière dynamique en fonction de leurs perspectives et de leur évolution réglementaires.

Le fonds a recentré son exposition sur les secteurs offrant le plus de visibilité (santé, télécoms, services aux collectivités...) au détriment des valeurs cycliques et a conservé une duration proche de zéro grâce à ses positions vendeuses de taux d'état (français et allemands).

c. Perspective - vision des possibilités futures de l'OPCVM

De nombreux indicateurs macro-économiques montrent que la croissance économique mondiale perdurera en 2021 et les banques centrales poursuivront leurs soutiens monétaires par le maintien, voire, l'amplification de leurs programmes d'achats de titres obligataires.

Avec des taux d'Etat qui demeureront vraisemblablement en territoire négatif, les marchés de crédit seront à privilégier pour cette nouvelle année. L'Investment Grade continuera de bénéficier d'un soutien infaillible de la BCE et de la FED tandis que le High Yield sera porté par le mouvement général de

recherche de rendement dans un contexte de taux de défaut qui restera bas. L'OPCVM conservera son exposition sur les titres offrant la meilleure décorrélation avec les obligations souveraines.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
BANK OF AMER CRP 0,157 25/04/2024	XS1811433983	1 003 761,67	-
PLT VII FINANCE 4,625 05/01/2026	XS2200172067	995 000,00	800 122,57
AMER INTL GROUP 1,187 15/03/2037	XS0291642154	806 288,90	-
BNP-FR BP CAS IN	FR0007496047	499 444,66	499 347,42
BNP PARIBAS 6,125	XS1247508903	435 049,87	435 308,74
BANCO SANTANDER 4,375	XS2102912966	403 760,00	426 030,77
BP CAPITAL PLC 3,25	XS2193661324	400 201,00	419 124,05
BANQ FED CRD MUT 0	XS0207764712	291 257,93	928 079,59
BANQ FED CRD MUT	XS0212581564	-	707 449,58
CITIGROUP INC 0 21/03/2023	XS1795253134	-	1 001 800,00
PIRELLI & C SPA 0,302 26/09/2020	XS1796261367	-	795 876,09

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Néant.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Performance annuelle

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM TAUX VARIABLES	C cap	: 2.01 %	
MAM TAUX VARIABLES	D dis	: 2.06 %	<i>Performance coupon détaché inclus</i>
MAM TAUX VARIABLES	I cap	: 2.26 %	

Le benchmark du fonds réalise une performance de 2.03% (part C et D) et de 2.43% (part I) sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Changements intervenus au cours de l'exercice

- Changement du taux EONIA vers son taux de remplacement €STR + 8,5 bp (Euro Short Term Rate) dans son indice de référence
- Changement dépositaire et valorisateur : Passage de BPSS à CACEIS le 27 novembre 2020
- Intégration des critères ISR

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

- 15/03/2021 : Modification nom du fonds: MAM TAUX VARIABLES ESG

Réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Distribution unitaire par part : 3.29 €

- dont part éligible à la réfaction de 40% : 0 €
- dont part non éligible à la réfaction : 3.29 €

3 – Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

En ce qui concerne la prise en compte des critères ISR dans les investissements réalisés, des études sectorielles et thématiques sont réalisées de façon mensuelle, en vue de la définition du périmètre d'investissement ISR. Dans ces documents, les enjeux ISR du secteur sont identifiés, et le profil ESG des entreprises y est décrit. Ces dix études annuelles sont présentées à tous les gérants et enregistrées sur la base de données commune à l'ensemble des équipes de Meeschaert Asset Management.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2020 pour répondre précisément à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte

Un site internet dédié aux activités ISR a également été créé : www.isr.meeschaert.com pour présenter les activités ISR qui ont été mises en oeuvre par Meeschaert Asset Management. Des actualités ESG sont rendues disponibles au public sur le site de Meeschaert AM: elles divulguent chaque mois une synthèse de l'analyse ESG d'un secteur.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi de Transition Énergétique et Écologique (article 173). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs Élysées à Paris ou sur les sites : www.meeschaertassetmanagement.com et www.isr.meeschaert.com. Meeschaert AM publie chaque

année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Eléments qualitatifs**

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10 du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence ;
 - ✓ Performance individuelle.
 - ✓ Résultats de MAM
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernés. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- **Éléments quantitatifs**

Meeschaert Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2020 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 1 733 769 EUR
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 568 500 EUR
- Nombre de bénéficiaires : 24

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Meeschaert Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds géré. Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de Meeschaert Asset Management

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 433 500 EUR
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Meeschaert Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds
- dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 072 091 EUR

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.



COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.



MAM TAUX VARIABLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

MAM TAUX VARIABLES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
12, rond-point des Champs Elysées
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM TAUX VARIABLES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



MAM TAUX VARIABLES

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



MAM TAUX VARIABLES

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

MAM TAUX VARIABLES

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	41 246 760,17	46 275 076,21
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	41 220 960,17	31 894 699,54
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	41 220 960,17	31 894 699,54
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	14 380 376,67
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	14 380 376,67
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	14 380 376,67
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	25 800,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 800,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	164 508,25	132 077,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	164 508,25	132 077,32
COMPTES FINANCIERS	1 058 559,83	2 982 635,17
Liquidités	1 058 559,83	2 982 635,17
TOTAL DE L'ACTIF	42 469 828,25	49 389 788,70

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	42 051 455,26	49 374 300,76
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 956,51	2 229,03
Report à nouveau (a)	7,48	7,66
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-107 124,35	-753 422,56
Résultat de l'exercice (a,b)	416 520,84	407 213,08
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	42 362 815,74	49 030 327,97
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	25 800,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	25 800,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 800,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	81 212,51	359 460,73
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	81 212,51	359 460,73
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	42 469 828,25	49 389 788,70

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
vente EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 06/03/2020	0,00	5 045 870,00
vente EURO-BUND FUTURE 06/03/2020	0,00	1 022 940,00
XEUR FOAT EUR 0321	5 035 800,00	0,00
FGBL BUND 10A 0321	2 131 680,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	107,34	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	749 583,53	1 001 798,15
Produits sur titres de créances	106 828,86	158 316,28
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	856 519,73	1 160 114,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 424,28	-7 616,74
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	10 424,28	-7 616,74
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	846 095,45	1 152 497,69
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	402 865,34	-733 435,81
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	443 230,11	419 061,88
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-26 709,27	-11 848,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	416 520,84	407 213,08

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les EMTN précédemment présentés dans la catégorie « Autre titres de créances à l'actif du bilan au 31/12/2019 sont désormais présentés dans la catégorie « obligations ». Cette modification résulte du changement de valorisateur intervenu le 27/11/2020.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC géré par Meescheart AM indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000971921 - MAM TAUX VARIABLES D : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0011679026 - MAM TAUX VARIABLES I : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

FR0000971913 - MAM TAUX VARIABLES C : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'OPCVM et l'indicateur de référence sur l'exercice :

- €STER + 8,5 bp + 250 bp capitalisé pour les parts C et D

- €STER + 8,5 bp + 290 bp capitalisé pour les parts I

Des frais de gestion variables seront prélevés à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable de l'OPCVM. La méthodologie de calcul des commissions de surperformance retenue est la méthodologie faisant référence à la comparaison de l'actif net avec l'actif net d'un fonds fictif reproduisant l'évolution de l'indice de référence. Ce calcul revient à comparer la performance de l'OPCVM avec un OPCVM fictif, ayant reçu les mêmes sommes (c'est à dire les mêmes souscriptions) que le fonds réel, ayant exactement le même nombre de parts en circulation que l'OPCVM réel, et réalisant une performance d'exactly l'indice de référence.

Des frais de gestion variables seront prélevés à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable de l'OPCVM selon le mode de calcul suivant :

- si, sur l'exercice, la performance de l'OPCVM est positive et supérieure à l'indicateur de référence, la part variable des frais de gestion représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et celle de l'indicateur de référence ;
- si, sur l'exercice, la performance de l'OPCVM est inférieure à la performance de l'indicateur de référence, la part variable sera nulle ;
- si, au cours de l'exercice, la performance de l'OPCVM, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure à la performance de l'indicateur de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative ;
- dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. La part acquise de frais de gestion variables (correspondant aux rachats sur l'exercice) est perçue mensuellement.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance de l'OPCVM est positive et supérieure à la performance de l'indicateur de référence.

Au cas où depuis le début de l'exercice comptable de l'OPCVM, la progression de la VL avant frais de gestion variables serait inférieure à la hausse annuelle de l'indicateur de référence, il n'est pas constitué de provision pour frais de gestion variables.

La première période de référence commence le 20/12/2013 et prend fin à la dernière VL du mois de décembre 2014.

Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MAM TAUX VARIABLES C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM TAUX VARIABLES D	Distribution	Distribution (totale ou partielle) et/ou Report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion
Parts MAM TAUX VARIABLES I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	49 030 327,97	49 792 360,43
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 096 614,28	7 282 526,38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 402 837,71	-11 899 582,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	930 476,62	384 312,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-693 750,26	-540 509,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	154 680,00	148 950,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-375 023,92	-699 220,00
Frais de transactions	-99 700,65	-56 481,63
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	380 636,05	4 106 415,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 626 296,03	1 245 659,98
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 245 659,98	2 860 755,49
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-96 966,08	101 646,08
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-24 120,00	72 846,08
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-72 846,08	28 800,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-4 870,67	-9 151,45
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	443 230,11	419 061,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	42 362 815,74	49 030 327,97

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	3 270 549,43	7,72
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 475 151,45	64,85
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 475 259,29	24,73
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	41 220 960,17	97,30
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	7 167 480,00	16,92
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	7 167 480,00	16,92
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	10 473 378,29	24,72	0,00	0,00	27 477 032,45	64,86	3 270 549,43	7,72
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058 559,83	2,50
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	7 167 480,00	16,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	6 764 586,27	15,97	4 169 697,36	9,84	30 286 676,54	71,49
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 058 559,83	2,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 167 480,00	16,92
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	42 869,98
	Dépôts de garantie en espèces	103 031,20
	Coupons et dividendes en espèces	18 607,07
TOTAL DES CRÉANCES		164 508,25
DETTES		
	Rachats à payer	18 724,58
	Frais de gestion fixe	35 607,38
	Frais de gestion variable	26 880,55
TOTAL DES DETTES		81 212,51
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		83 295,74

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MAM TAUX VARIABLES C		
Parts souscrites durant l'exercice	5 904,822	3 761 918,28
Parts rachetées durant l'exercice	-12 512,080	-7 926 463,79
Solde net des souscriptions/rachats	-6 607,258	-4 164 545,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	58 680,285	
Part MAM TAUX VARIABLES D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-234,131	-70 851,56
Solde net des souscriptions/rachats	-234,131	-70 851,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 680,905	
Part MAM TAUX VARIABLES I		
Parts souscrites durant l'exercice	119,048	1 334 696,00
Parts rachetées durant l'exercice	-385,788	-4 405 522,36
Solde net des souscriptions/rachats	-266,740	-3 070 826,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	163,196	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MAM TAUX VARIABLES C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM TAUX VARIABLES D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM TAUX VARIABLES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts MAM TAUX VARIABLES C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	361 934,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	20 114,63
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM TAUX VARIABLES D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 955,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	5,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM TAUX VARIABLES I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 094,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	6 760,89
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	7,48	7,66
Résultat	416 520,84	407 213,08
Total	416 528,32	407 220,74

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM TAUX VARIABLES C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	388 408,07	348 386,30
Total	388 408,07	348 386,30

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM TAUX VARIABLES D		
Affectation		
Distribution	5 530,18	4 902,49
Report à nouveau de l'exercice	11,43	8,50
Capitalisation	0,00	0,00
Total	5 541,61	4 910,99
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 680,905	1 915,036
Distribution unitaire	3,29	2,56
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM TAUX VARIABLES I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	22 578,64	53 923,45
Total	22 578,64	53 923,45

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 956,51	2 229,03
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-107 124,35	-753 422,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-105 167,84	-751 193,53

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM TAUX VARIABLES C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-100 971,15	-669 478,16
Total	-100 971,15	-669 478,16

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM TAUX VARIABLES D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 956,51	2 229,03
Capitalisation	-1 373,01	-9 365,08
Total	583,50	-7 136,05

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM TAUX VARIABLES I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 780,19	-74 549,32
Total	-4 780,19	-74 549,32

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	34 206 915,60	52 287 460,20	49 792 360,43	49 030 327,97	42 362 815,74
Parts MAM TAUX VARIABLES C EUR					
Actif net	33 314 861,22	49 324 950,36	47 657 688,14	43 553 933,14	39 933 810,32
Nombre de titres	58 208,465	72 898,363	77 536,347	65 287,543	58 680,285
Valeur liquidative unitaire	572,33	676,62	614,64	667,10	680,53
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-13,92	-3,07	2,32	-10,25	-1,72
Capitalisation unitaire sur résultat	12,23	-2,55	9,45	5,33	6,61
Parts MAM TAUX VARIABLES D EUR					
Actif net	596 698,50	684 169,34	609 345,88	606 789,38	538 793,34
Nombre de titres	2 115,804	2 097,050	2 055,557	1 915,036	1 680,905
Valeur liquidative unitaire	282,01	326,25	296,43	316,85	320,53
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,00	0,00	1,16
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-6,87	-1,50	0,00	-4,89	-0,81
Distribution unitaire sur résultat (*)	6,48	0,00	4,63	2,56	3,29
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-1,25	0,00	0,00	0,00
Parts MAM TAUX VARIABLES I EUR					
Actif net	295 355,88	2 278 340,50	1 525 326,41	4 869 605,45	1 890 212,08
Nombre de titres	30,722	199,739	146,637	429,936	163,196
Valeur liquidative unitaire	9 613,82	11 406,58	10 402,05	11 326,34	11 582,46
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-233,37	-51,74	39,00	-173,46	-29,29
Capitalisation unitaire sur résultat	237,41	-4,21	202,96	125,42	138,35

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEM 0.1% 15-04-26 IND	EUR	1 450 000	1 660 019,95	3,92
ALLEM 0.5% 15-04-30 IND	EUR	500 000	636 366,97	1,50
ALLIANZ SE 2.625% PERP	EUR	400 000	413 783,59	0,98
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	400 000	441 922,03	1,04
DEUT P CMS10R+0.025% 31-12-99	EUR	599 000	565 518,90	1,33
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	300 000	318 429,31	0,76
VERTICAL MID E3R+4.75% 15-07-27	EUR	600 000	617 319,75	1,45
WEPA HYGIENPRODUKTE E3R+2.875% 15-11-26	EUR	400 000	402 740,84	0,96
TOTAL ALLEMAGNE			5 056 101,34	11,94
AUTRICHE				
BAWAG GROUP 5.0% PERP	EUR	200 000	206 558,46	0,49
ERSTE GR BK 3.375% PERP EMTN	EUR	400 000	381 793,21	0,90
TOTAL AUTRICHE			588 351,67	1,39
BELGIQUE				
AGEAS NV 3.875% PERP	EUR	400 000	435 031,34	1,02
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	600 000	591 807,97	1,40
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	200 000	211 721,67	0,50
TOTAL BELGIQUE			1 238 560,98	2,92
DANEMARK				
NYKREDIT E3R+0.57% 02-06-22	EUR	200 000	201 135,31	0,47
TOTAL DANEMARK			201 135,31	0,47
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 3.248% PERP	EUR	300 000	312 866,23	0,74
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA E3R+1.3% PERP	EUR	300 000	259 341,17	0,61
BANCO SANTANDER SA EUAR10+0.05% PERP	EUR	500 000	483 987,50	1,14
BBVA E3R+0.6% 09-03-23 EMTN	EUR	600 000	602 783,70	1,43
CAIXA TERRASSA SOCIETAT DE PARTICIPACION 0.00010% PERP	EUR	400 000	390 788,00	0,92
HAYA FINANCE 2017 E3R+5.125% 15-11-22	EUR	200 000	171 152,09	0,40
MASARIA INVESTMENTS SAU E3R+5.25% 15-09-24	EUR	200 000	188 791,17	0,45
TOTAL ESPAGNE			2 409 709,86	5,69
ETATS-UNIS				
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP INC E3R+1.73% 15-03-67	EUR	900 000	814 376,18	1,93
AT T 2.875% PERP	EUR	500 000	517 206,15	1,22
BK AMERICA E3R+0.7% 25-04-24	EUR	1 000 000	1 007 427,75	2,37
ENCORE CAPITAL GROUP E3R+4.25% 15-01-28	EUR	250 000	252 450,21	0,59
FORD MOTOR CREDIT E3R+0.7% 01-12-24	EUR	700 000	649 360,06	1,54
GENERAL MOTORS FINANCIAL E3R+0.55% 26-03-22	EUR	600 000	599 356,20	1,42
TOTAL ETATS-UNIS			3 840 176,55	9,07
FINLANDE				
NORDEA BANK AB PUBL 3.5% PERP	EUR	200 000	213 497,25	0,50
TOTAL FINLANDE			213 497,25	0,50
FRANCE				
AUTODIS E3R+4.375% 01-05-22	EUR	300 000	178 691,98	0,42
AXA SA EUAR10+0.05% PERP EMTN	EUR	600 000	474 846,00	1,12
AXA SA EUAR10+0.2% PERP EMTN	EUR	700 000	554 813,00	1,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AXA TV PERP	EUR	805 000	645 715,99	1,53
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL EIS10R+0.1% PERP	EUR	900 000	809 001,00	1,91
BNP PAR E3R+0.62% 22-05-23	EUR	800 000	806 696,87	1,90
BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	EUR	1 320 538	1 063 033,09	2,51
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	200 000	206 074,75	0,49
CA ASSURANCES 4.25% PERP	EUR	500 000	582 365,52	1,38
CARREFOUR BQ E3R+0.65% 12-09-23	EUR	200 000	201 208,71	0,47
CASI GUIC FLR PERP	EUR	300 000	164 980,25	0,39
CASINO GUICHARD PERRACHON EUAR10+1.0% PERP	EUR	500 000	157 485,04	0,37
CIC TME 87 TSDI	EUR	411 105	335 497,83	0,79
CNP ASSURANCE TV04-PERP	EUR	1 100 000	851 741,00	2,01
CRED COOP TMOR 31-12-49	EUR	18	1 881,00	0,00
CREDIT AGRICOLE TV 04/02/49	EUR	200 000	186 627,00	0,44
E.ETAT 3,40%99-29 OAT INDX	EUR	300 000	563 615,00	1,33
FED.CR.MUT NORD EURO 04-PERP	EUR	695 000	620 725,35	1,47
FIN.CREDIT MUTUEL TV 04-PERP.	EUR	803 000	725 317,78	1,72
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	150 000	191 422,68	0,45
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	300 000	358 283,69	0,84
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	200 000	232 356,75	0,55
LA MONDIALE 4.375% PERP	EUR	500 000	547 892,02	1,30
NOVAFIVES E3R+4.5% 15-06-25	EUR	200 000	176 677,00	0,42
PICARD GROUPE E3R+3.0% 30-11-23	EUR	400 000	400 381,33	0,94
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.43% 12-01-23	EUR	300 000	298 579,50	0,70
REPU FRAN 0.1% 01-03-25	EUR	200 000	219 124,83	0,52
SG E3R+0.45% 06-03-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 004 855,00	2,37
STE GLE TMO85 TSDI	EUR	162 350	141 244,50	0,33
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	300 000	284 159,03	0,67
TOTAL FRANCE			12 985 293,49	30,65
ITALIE				
ENEL SPA AUTRE V+5.242% 10-01-74	EUR	55 000	65 105,72	0,14
ENI 2.625% PERP	EUR	300 000	315 664,83	0,75
FABRIC BC E3R+4.125% 31-08-26	EUR	400 000	401 237,40	0,94
INTE 3.75% PERP	EUR	250 000	242 783,55	0,58
SOFIMA E3R+4.0% 15-01-28	EUR	100 000	101 083,78	0,23
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	300 000	318 199,85	0,76
UNIPOLSAI 6.375% PERP	EUR	200 000	220 580,92	0,52
TOTAL ITALIE			1 664 656,05	3,92
JAPON				
MIZUHO FINANCIAL GROUP E3R+0.5% 10-04-23	EUR	200 000	201 049,00	0,47
TOTAL JAPON			201 049,00	0,47
LUXEMBOURG				
LINCOLN FINANCING SARL E3R+3.875% 01-04-24	EUR	400 000	400 603,86	0,95
PLT VII FINANCE SA RL L3REUR+4.625% 05-01-26	EUR	200 000	203 997,95	0,49
ROSSINI SARL E3R+3.875% 30-10-25	EUR	400 000	401 948,72	0,94
TOTAL LUXEMBOURG			1 006 550,53	2,38
MEXIQUE				
PETROLEOS MEXICANOS E3R+2.4% 24-08-23	EUR	400 000	385 857,60	0,91
TOTAL MEXIQUE			385 857,60	0,91

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORVEGE				
STOREBRAND LIVSFORSIKRIN TV 04/04/2043	EUR	300 000	354 589,89	0,84
TOTAL NORVEGE			354 589,89	0,84
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	400 000	430 954,25	1,02
ACHMEA BV 4.625% PERP	EUR	300 000	326 866,91	0,77
AEGON 5.625% 29-12-49	EUR	300 000	360 713,10	0,86
AEGON NV NLD10A PERP SUB *EUR	EUR	1 400 000	1 113 077,00	2,62
ASR NEDERLAND NV 5.0% PERP	EUR	300 000	343 236,80	0,81
ELM BV FOR FIRMENICH INTL 3.75% PERP	EUR	300 000	328 826,92	0,78
GAS NATU FENOSA 3.375% 29-12-99	EUR	300 000	326 050,87	0,77
ING GROE AUTRE REVISABLE +0.5 31/12/2099	EUR	1 200 000	1 126 522,44	2,66
IPD 3 BV	EUR	250 000	253 862,22	0,60
QPARK HOLDING I BV E3R+2.0% 01-03-26	EUR	300 000	291 512,34	0,69
TELEFO 5 7/8 12/31/49	EUR	300 000	351 602,55	0,83
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV E3RJ+3.75% 15-08-26	EUR	400 000	403 016,80	0,95
UNITED GROUP BV E3R+3.25% 15-02-26	EUR	500 000	492 366,03	1,16
TOTAL PAYS-BAS			6 148 608,23	14,52
ROYAUME-UNI				
ALGECO SCOTSMAN GLOB FIN E3R+6.25% 15-02-23	EUR	300 000	303 432,17	0,71
ANACAP FIN EU SA E3R+5.0% 01-08-24	EUR	300 000	258 725,67	0,61
BARCLAYS BK E3R+0.71% PERP	EUR	200 000	187 469,48	0,44
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	EUR	300 000	297 558,88	0,70
CASA LONDON E3R+0.6% 06-03-23	EUR	1 000 000	1 007 528,81	2,38
COFIN FDG TEC10 PERP *EUR	EUR	1 120 000	1 035 813,33	2,45
HSBC E3R+0.5% 05-10-23 EMTN	EUR	400 000	401 878,00	0,95
ROTHSCHILD'S TEC10 PERPETUAL	EUR	1 000 000	821 240,00	1,94
SYNLAB BOND E3R+4.75% 01-07-25	EUR	600 000	613 176,08	1,45
TOTAL ROYAUME-UNI			4 926 822,42	11,63
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			41 220 960,17	97,30
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			41 220 960,17	97,30
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
FGBL BUND 10A 0321	EUR	-12	1 680,00	0,00
XEUR FOAT EUR 0321	EUR	-30	-25 800,00	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-24 120,00	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			-24 120,00	-0,05
TOTAL Instruments financier à terme			-24 120,00	-0,05
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	24 120	24 120,00	0,05
TOTAL Appel de marge			24 120,00	0,05
Créances			164 508,25	0,39
Dettes			-81 212,51	-0,19
Comptes financiers			1 058 559,83	2,50
Actif net			42 362 815,74	100,00

Parts MAM TAUX VARIABLES D	EUR	1 680,905	320,53
Parts MAM TAUX VARIABLES I	EUR	163,196	11 582,46
Parts MAM TAUX VARIABLES C	EUR	58 680,285	680,53

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part MAM TAUX VARIABLES D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 050,98	EUR	2,41	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 479,20	EUR	0,88	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	5 530,18	EUR	3,29	EUR

